

# GÉOGRAPHIE - Découvrir les lieux où j'habite

Séance 2 : ma commune.

Comment ma commune s'appelle-t-elle?



Quel est le nom de ta commune?

Handwritten lines for writing the name of the commune.

Comment s'appellent les habitants?

Handwritten lines for writing the name of the inhabitants.

D'après toi, combien y a-t-il d'habitants dans ta commune ?

Handwritten lines for writing the number of inhabitants.

Describe cet hôtel de ville.  
Où se trouve-t-il dans ta commune?

Handwritten lines for describing the town hall and its location.



Nomme quelques communes voisines.

Handwritten lines for naming neighboring communes.

Pourquoi va-t-on à la mairie?

**Je retiens**

Chaque commune a sa mairie ou son hôtel de ville. On y inscrit les enfants à l'école et à la cantine. On y trouve **l'état civil**. On y célèbre les mariages.

# GÉOGRAPHIE - Découvrir les lieux où j'habite

Séance 2 : ma commune.

Qui s'occupe de la commune?



Dans chaque commune, les habitants élisent des conseillers municipaux. Ceux-ci désignent un maire ou une maire. Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans. La municipalité prend des décisions pour la commune ( construction de bâtiments, gestion des déchets, création d'une piste cyclable...).

Comment s'appelle la maire de ta commune? Quand a-t-elle été élue ?

Qui l'a choisie ?

Qui sont toutes ces personnes sur la photo ?

Que fait la municipalité?

Que vois-tu sur la photo ?



Qui a décidé de lancer ces grands travaux? Pourquoi?

L'unique port de la région nord-est a été réalisé en 1996 et a connu un réaménagement et une extension en 2008. On y trouve désormais une école de voile, de nouveaux commerces et restaurants ainsi que des activités touristiques.

**Je retiens**

**Une commune:** une ville ou un village dirigé par une ou une maire.

**L'état civil:** le service chargé de noter les informations sur l'identité et sur la situation (naissance, mariage, décès) d'une personne.

**L'hôtel de ville, la mairie:** le bâtiment qui abrite les services de la municipalité.

**La municipalité:** l'ensemble des personnes élues pour s'occuper de la commune.

Anais Charles-Dominique  
Bertel l'école